

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 juillet 2018

---

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 798

présenté par  
M. Pancher

-----

**ARTICLE 8**

Après le mot :

« que »,

rédigier ainsi la fin :

« l'une des Conférences des présidents s'y soit opposée. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli visant à donner le pouvoir d'opposition au droit de priorité du Gouvernement sur l'ordre du jour du parlement lors des semaines réservées aux initiatives parlementaires, à l'une ou l'autre des conférences des deux assemblées.